REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,

PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—

5e SÉRIE. — TOME V.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1873

MEDAILLES ET JETONS INÉDITS

RELATIFS A L'HISTOIRE

DES DIX-SEPT ANCIENNES PROVINCES DES PAYS-BAS.

TROISIÈME ARTICLE [1].

PL. *h, i, j, k, l, m, n* ET *o*.

XXXIII

Médaille uniface. ROBERT · VAN · EECKEREN · OVT · LXX. Buste à droite.

Robert van Eeckeren était fils de Corneille, chevalier de Jérusalem; il épousa Anne Dellafaille, fille de Jean et de Cornélie Van der Capelle.

Il remplit, comme son père, les fonctions de maître de la Monnaie royale, à Anvers, et il mourut en 1599, âgé de soixante-douze ans [2].

Cette belle médaille, dont le nom du graveur est inconnu, a, par conséquent, été faite deux ans avant sa mort, ainsi en 1597.

[1] *Voy.* t. IV, pp. 209 et 351.

[2] FR. SWEERTII *Monum. sepulcral. Brab.*, pp. 116-117.

Rev. PAX · ET · IVSTITIA. La Paix et la Justice, représentées sous la forme de deux femmes, l'une, tenant de la main droite une branche d'olivier, et de la main gauche une palme; l'autre, tenant de la main droite la balance, et de la main gauche une épée. Au haut, une étoile, marque monétaire de Maestricht.

Ce jeton fait, d'une part, allusion à la bonne entente existant entre l'archiduc Albert et Ernest de Bavière qui exerçaient en commun la souveraineté dans la ville de Maestricht; le premier, en qualité de duc de Brabant, et le second, en celle de prince-évêque de Liége, et, d'autre part, à la bonne marche des négociations relatives à la trève de douze ans entre l'Espagne et les Provinces-Unies des Pays-Bas.

Van Orden [1] fait mention d'une pièce semblable, au millésime 1609.

XXXVI

IVSTITIA · THRONVM · FIRMAT. 1609. Écusson aux armes des duchés de Juliers, de Clèves et de Berg, et des comtés de la Marck et de Ravensberg.

Rev. NVM · RATI · POSS · DVC · IVL · CLI · ET · MON. Dans le champ : IN · VSVM · CANCEL · LARIAE · CLIVENSIS.

En 1609, Jean-Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Berg, comte de la Marck et de Ravensberg, mourut

[1] *Handleiding voor verzamelaars van nederlandsche historiepenningen*, t. I, n° 1105, et t. II, p. 96.

sans laisser d'enfants. Anssitôt, Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, Philippe-Louis, comte palatin, duc de Neubourg, le duc des Deux-Ponts et le margrave de Burgaw se disputèrent cette succession, tandis que Jean-Georges de Saxe, Charles-Gonzague de Clèves, duc de Nevers et de Rethel, et le comte de la Marck ne négligeaient pas de faire valoir leurs prétentions.

L'empereur Rudolphe II voulut séquestrer ces États; or, l'électeur de Brandebourg, assisté par les Français et par les Hollandais, et le comte palatin, duc de Neubourg, soutenu par les Espagnols, s'emparèrent des duchés de Juliers, de Clèves et de Berg, et des comtés de la Marck et de Ravensberg.

Par l'entremise du landgrave de Hesse, un traité fut conclu à Dortmund, entre l'électeur de Brandebourg et le comte palatin, duc de Neubourg, par lequel il fut convenu que ces États seraient possédés provisoirement en commun par ces deux princes.

Ce jeton de la chancellerie de Clèves fut frappé par ordre de ces deux princes, en leur qualité de possesseurs des États du duc Jean-Guillaume, de même que la monnaie publiée par Van Loon, tome II, p. 64.

XXXVII

✠ INSIGNE · COMITATVS · ALOSTANI. Un prince assis sur un piédestal, la tête couronnée, tenant de la main droite une épée, emblème héraldique de la ville d'Alost, et de la main gauche une croix, insigne du blason de la ville de Grammont. Dans le champ, circulairement,

Rev. PAX · ET · IVSTITIA. La Paix et la Justice, représentées sous la forme de deux femmes, l'une, tenant de la main droite une branche d'olivier, et de la main gauche une palme; l'autre, tenant de la main droite la balance, et de la main gauche une épée. Au haut, une étoile, marque monétaire de Maestricht.

Ce jeton fait, d'une part, allusion à la bonne entente existant entre l'archiduc Albert et Ernest de Bavière qui exerçaient en commun la souveraineté dans la ville de Maestricht; le premier, en qualité de duc de Brabant, et le second, en celle de prince-évêque de Liége, et, d'autre part, à la bonne marche des négociations relatives à la trève de douze ans entre l'Espagne et les Provinces-Unies des Pays-Bas.

Van Orden [1] fait mention d'une pièce semblable, au millésime 1609.

XXXVI

IVSTITIA · THRONVM · FIRMAT. 1609. Écusson aux armes des duchés de Juliers, de Clèves et de Berg, et des comtés de la Marck et de Ravensberg.

Rev. NVM · RATI · POSS · DVC · IVL · CLI · ET · MON. Dans le champ : IN · VSVM · CANCEL · LARIAE · CLIVENSIS.

En 1609, Jean-Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Berg, comte de la Marck et de Ravensberg, mourut

[1] *Handleiding voor verzamelaars van nederlandsche historiepenningen*, t. I, n° 1105, et t. II, p. 96.

sans laisser d'enfants. Anssitôt, Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, Philippe-Louis, comte palatin, duc de Neubourg, le duc des Deux-Ponts et le margrave de Burgaw se disputèrent cette succession, tandis que Jean-Georges de Saxe, Charles-Gonzague de Clèves, duc de Nevers et de Rethel, et le comte de la Marck ne négligeaient pas de faire valoir leurs prétentions.

L'empereur Rudolphe II voulut séquestrer ces États; or, l'électeur de Brandebourg, assisté par les Français et par les Hollandais, et le comte palatin, duc de Neubourg, soutenu par les Espagnols, s'emparèrent des duchés de Juliers, de Clèves et de Berg, et des comtés de la Marck et de Ravensberg.

Par l'entremise du landgrave de Hesse, un traité fut conclu à Dortmund, entre l'électeur de Brandebourg et le comte palatin, duc de Neubourg, par lequel il fut convenu que ces États seraient possédés provisoirement en commun par ces deux princes.

Ce jeton de la chancellerie de Clèves fut frappé par ordre de ces deux princes, en leur qualité de possesseurs des États du duc Jean-Guillaume, de même que la monnaie publiée par Van Loon, tome II, p. 64.

XXXVII

✠ INSIGNE · COMITATVS · ALOSTANI. Un prince assis sur un piédestal, la tête couronnée, tenant de la main droite une épée, emblème héraldique de la ville d'Alost, et de la main gauche une croix, insigne du blason de la ville de Grammont. Dans le champ, circulairement,

du côté de l'épée : IVSTE, et du côté de la croix : ET PIE.

Rev. — IVSTITIA · ET · PIETAS · IVNCTIS · DEFENDITVR · ARMIS. Écu ovale, parti d'Alost et de Grammont, surmonté d'une couronne et entouré de cinq petits écussons aux armes des cinq seigneuries libres, situées dans le comté d'Alost, à savoir : Rode, Gavre, Sottegem, Boulare et Schorisse, au-dessous.

Le 25 juillet 1576, les Espagnols surprirent la ville d'Alost et y commirent beaucoup de cruautés ; le 25 avril 1582, le duc d'Anjou s'en rendit maître, et, au mois de décembre 1584, les Anglais qui la gardaient la vendirent pour la somme de trente mille ducats, à Alexandre Farnèse, duc de Parme.

Van Orden [1] suppose que ce jeton a été frappé à cette dernière occasion, et le classe à la date de 1585. Or, la tête d'ange qui apparaît sur le revers et qui indique que cette pièce provient de l'atelier monétaire de Bruxelles, prouve suffisamment qu'elle a été frappée à une date postérieure à celle de cette cession, attendu que cette marque monétaire de la capitale du Brabant ne fut adoptée que sous le gouvernement d'Albert et Isabelle [2].

Comme pendant ce règne l'atelier monétaire de Bruxelles ne recommença à travailler qu'en 1616 [3], et faute de date plus certaine, nous suivons le classement du cata-

[1] *Handleiding voor verzamelaars van nederlandsche historie penningen*, t. I, n° 910.

[2] C.-P. Serrure, *Notice sur le cabinet monétaire de S. A. le prince de Ligne*, p. 101.

[3] *Ibid.*, p. 174.

logue Backer, dans lequel ce jeton, qui fait allusion à la justice et à la piété de l'archiduc Albert, est placé à la date de 1617.

XXXVIII

Buste aux trois quarts de Frédéric-Henri, prince d'Orange, dans un médaillon ovale entouré de trophées d'armes et portant cette légende : PATRIÆQVE PATRIQVE. Au bas, la ville de Rynberck, avec cette inscription : RYNBERCK 1633.

Rev. — Les armoiries couronnées du prince Frédéric-Henri, entourées de l'ordre de la Jarretière, avec la devise : HONI · SOIT · QVI · MAL · Y · PENSE.

Cette médaille, frappée en mémoire de la prise de la ville de Rynberck, en 1633, a la même face que celle qui a été publiée par Van Loon, t. II, p. 211, rappelant le même événement ; le revers en est emprunté à la médaille sur la prise de Maestricht, au millésime 1632, représentée dans ce même volume, p. 206.

Le revers de notre pièce est celui de la médaille frappée en l'honneur du prince Frédéric-Henri, publiée également par Van Loon, tom. II, p. 168, et classée par cet auteur à la date 1627.

XXXIX

Les armoiries adoptées par Marc Zuérius Boxhorn, coupé au premier parti d'or à l'écusson d'azur au chef d'argent (*Boxhorn*), et d'argent à trois pals retraits en chef de sable (*Van Eyck*); au deuxième d'or à trois herses

de sable (*Van de Water*, dit *Sweerts*) [1], timbrées d'un casque taré de front, surmonté d'un lion issant chargé de l'écusson de Boxhorn, sur l'épaule, pour cimier, et orné de lambrequins ; le tout entouré d'une couronne de laurier.

Rev. — Une couronne de laurier ; dans le champ :

MARCUS ZUERIUS
BOXHORNIUS
Natalium & ingenii ſplendore
clariſſimus, de Academia
ac de tota Republica
litteraria per annos
XII. optime meritus
obiit 3 *octobr* 1653
Aetatis ſuæ XL

Marc Zuérius, qui adopta plus tard le nom de Boxhorn, naquit en septembre 1612, à Bergen-op-Zoom, dans le Brabant septentrional, et fut baptisé le 25 du même mois dans l'église réformée de cette ville [2]. Il était fils de Jacques Zuérius ou Sweers, pasteur protestant, et d'Anne Boxhorn. Agé de six ans seulement, il eut le malheur de perdre son père ; ce fut son aïeul maternel, Henri Boxhorn, qui avait été successivement licencié en théologie de la faculté de Louvain, doyen de Tirlemont et inquisiteur, et

[1] *Voy.* les armes de Swerius, dans le *Grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. I, p. 227, écartelées de Van de Water dit Sweers, et de Van Eyck, sur le tout d'argent au chevron de gueules (*Geldorp*).

[2] Registre baptistaire des protestants à Bergen-op-Zoom.

qui avait ensuite abandonné la religion catholique pour se faire ministre du culte réformé, d'abord à Clèves, puis à Woerden et à Bréda, prit soin de son éducation, et l'amena à Leyde en 1625, après la prise de Bréda par les Espagnols.

Henri Boxhorn, n'ayant pas de fils, fit adopter son nom de famille par le jeune Zuérius, qui, dès lors connu sous le nom de Marc Zuérius Boxhorn, fit tant de progrès dans les belles-lettres que, ayant à peine atteint l'âge de dix-sept ans, il publia déjà de jolis vers sur la prise de Bois-le-Duc, en 1629, et sur d'autres victoires remportées par les Hollandais.

Deux ans après, il publia une édition du Suétone, avec des notes, et encore d'autres ouvrages qui lui valurent, en 1632, sa nomination comme professeur d'éloquence à l'université de Leyde. Bientôt il acquit une si grande réputation, qu'en 1635 le chancelier Oxentiern, ambassadeur extraordinaire dans les Provinces-Unies, lui fit, au nom de la reine Christine, des propositions très-honorables et avantageuses, s'il voulait se rendre en Suède. Mais il refusa, préférant rester dans sa patrie.

Il donna, tant par son enseignement que par ses ouvrages, des preuves de grandes connaissances en histoire et en politique; aussi fut-il appelé à remplacer le célèbre professeur Daniel Hensius, pour enseigner ces sciences.

Une polémique littéraire surgit entre Boxhorn et Saumaise, laquelle ne se termina qu'après la production de plusieurs écrits de part et d'autre.

Il mourut, après une longue maladie, le 3 octobre 1653, par conséquent, âgé de quarante et un ans, et non de

quarante ans, comme le porte inexactement l'inscription sur le revers de la médaille.

Il publia un très-grand nombre d'ouvrages sur diverses matières, presque tous en latin. Dans la langue hollandaise, il écrivit les *Annales de Zélande,* qui parurent en 1644, et celles de Hollande, qui furent publiées en 1650; on lui doit en outre un traité sur le culte de la déesse Néhalénie. Ses lettres et ses poésies latines et grecques ne furent imprimées qu'après sa mort.

Il avait épousé une fille de Pierre Duvelaar, bourgmestre de Middelbourg, dont il eut deux filles.

Cette médaille d'argent, qui est gravée, est une de celles qui, selon l'usage de l'époque [1], furent distribuées à l'occasion des funérailles du professeur Marcus Zuérius Boxhorn.

XL.

Entouré d'une bordure d'ogives : VIDETE, VIGILATE ET ORATE. MARC. 13. 33. Sur une table, une tête de mort posée sur deux os en sautoir, avec un papier déroulé portant les mots : MEMENTO MORI; une lampe qui vient de s'éteindre et dont la mèche est encore fumante; un vase d'où sortent trois lis, dont deux ont la tige cassée; un sablier, une couronne, un sceptre, un rouleau de papier, des diplômes. En petits caractères : G. POOL. AMSTERDAM. ANNO 1655.

[1] M. P.-C.-G. Guyot, dans sa brochure « *De begrafenispenningen van de twee Leidsche professoren Jacobus Triglandius, den ouden, en Johannes Fredericus Gronovius*, décrit et représente deux autres médailles de funérailles de professeurs à l'université de Leyde.

Rev. Dans le champ :

Pieter de Ringh
obiit 1660 22 *7temb*r *in Leyden*
Leeft in den Hemel
op d'aerde in ſijn konſt
*D*e *Ringh bindt trou*

(Pierre de Ringh, décédé 1660, 22 septembre, à Leyde, vit au ciel, et sur la terre, dans son art. L'anneau (1) lie la fidélité.)

On ne trouvait nulle part des renseignements biographiques sur ce peintre; l'histoire de cet artiste était restée jusqu'à ce jour enveloppée d'obscurité, on ignorait même quel fut son maître.

Parthey (2) cite comme les seuls produits de son pinceau, connus dans toute l'Allemagne, trois tableaux : 1° fleurs, à Dessau, Amalienstift, 2° fruits et fleurs, avec une bague d'or, marque de ce peintre, A° 1659, cabinet de M. Hausmann, à Hanovre, et 3° gibier mort et objets divers, signé P. DE RING *f*t 1658, musée de Berlin.

Le musée d'Amsterdam possède aussi un tableau de ce maître, marqué d'une bague en diamants, n° 276 du catalogue.

Nous ignorons encore le lieu et la date de sa naissance, mais ceux de sa mort sont constatés par cette médaille et par les registres mortuaires de Leyde.

(1) Le mot *ring*, signifie, en hollandais, anneau ou bague, et fait ici allusion au nom du défunt, qui avait eu l'habitude de marquer ses tableaux d'une bague en guise de signature.

(2) *Deutscher Bildersaal*, Berlin, 1864, 2e Band, p. 368.

Dans une note écrite et signée par Jan Alensoon, qui se trouve en notre possession, des particularités sur sa vie et sur sa carrière sont rapportées qui, jusqu'à présent, étaient restées inconnues.

Voici ce que nous apprend cette petite note :

Pierre de Ring ou de Ringh fut, dans sa jeunesse, aide-maçon; sa passion pour le dessin fut telle, que le soir, quand il avait fini son travail journalier, il se mettait à dessiner jusque tard dans la nuit.

Un jour qu'il travaillait chez le grand-père de l'auteur de la note, également nommé Jean Alensoon, et qu'il traversait une chambre qui était remplie de tableaux, il se mit à admirer ces œuvres d'art, et manifesta son goût pour la peinture avec tant de feu et de sincérité, en se plaignant qu'il manquât de moyens pour pouvoir se procurer un maître, que Jean Alensoon résolut de le mettre en pension chez Jean Davidz de Heem, sous la direction duquel il se livra à de sérieuses études, et ne tarda pas à devenir un des meilleurs élèves de ce maître.

Il se rapprocha de si près de son maître, qu'en 1620 environ, ainsi que le mentionne Michel Bryan (1), des marchands de tableaux importèrent des toiles de de Ring, sur lesquelles ils remplacèrent le nom de l'auteur par celui de de Heem, afin de les faire passer pour des peintures de ce maître.

Cette note nous apprend encore que Pierre de Ring, son apprentissage terminé et étant devenu un peintre

(1) *Biographical and critical dictionary of printers and engravers.* London, 1849.

habile, offrit à son protecteur et bienfaiteur, Jean Alensoon, un joli tableau, en témoignage de sa gratitude, et lui construisit (probablement dans son jardin), une grotte très-ingénieusement travaillée, en souvenir de son ancien métier de maçon.

Pierre de Ring mourut à Leyde, le 22 septembre 1660, et y fut enterré dans l'église de Saint-Pierre. Nous apprenons par les registres mortuaires que, à l'époque de sa mort, il demeurait à Leyde, dans le *Nonnesteeg*.

Cette médaille d'argent fut distribuée, à l'occasion de ses funérailles. Elle est gravée par G. Pool, et n'est nulle part mentionnée parmi les œuvres de cet artiste. Le revers était destiné à recevoir l'inscription, et, par conséquent, le coin de la médaille pouvait servir en plusieurs occasions semblables.

XLI

Pallas tenant dans la main droite sa lance, et appuyant la main gauche sur son bouclier à la tête de Méduse. Devant elle, un écu, sans couronne, orné d'une aigle à deux têtes, chargée en cœur d'un grand livre ouvert, sur lequel est inscrit : SVB VMBRA ALARV(*m*) TVARV(*m*), emblèmes héraldiques de l'université du quartier de Nimègue. A sa droite, le blason du quartier de Nimègue, parti de Gueldre, d'azur au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules, et de Nimègue, d'or à l'aigle à deux têtes de sable chargée en cœur d'un écusson d'azur au lion d'or, l'écu surmonté d'une couronne à trois fleurons, et à sa gauche, les armes de la ville de Nimègue, décrites plus haut, sommées de la couronne impériale.

Dans le lointain, la ville de Nimègue, à l'exergue : PALLAS TETR. NOVIOM. J. V. H. FECIT.

Au-dessous : RENOVABITVR IVVENTUS TVA VT AQVILÆ.

Au haut, sur une banderolle : SAPIENTIA VIS ET VINCVLVM RERVM P.

Rev. LABORIBVS ET CVRIS PRO REP. DEBETVR HONOS.

Dans le champ :

ANTIQVISSIMA
BATAVORVM CIVITAS
NOVIOMAGVM
HVNC. NVMMVM
ILLVSTR · AMPLIS · SPECTATISS VIRIS
THEODORO A WELDEREN
PONTIANO SINGENDONCK
IACOBO LEEVWENS
IOHANNI A LENNEP
ACADEMIAE TETRARCHIAE
NOVIOM. CVRATORIBVS
EGREGIE MERITIS
PERENNE ANIMI ET IVDICI
SVI MONVMENTO ESSE
VOLVIT CIↃIↃCLXV
S. C.

L'athénée illustre du quartier de Nimègue [1], qui avait

[1] Le quartier de Nimègue était situé entre le Rhin et la Meuse, et comprenait les trois villes ayant droit de vote, Nimègue, Tiel et Bommel.

été fondé et inauguré solennellement le 3 mai 1655, fut changé, en 1656, en université, et le 21 juillet de cette même année, Pierre Jordan fut le premier qui y obtint le grade de docteur en droit.

Le 20 mai 1656, le conseil communal avait décidé qu'il serait frappé en mémoire de cet événement quelques médailles en or, de la valeur de trente-six florins environ chacune, pour être offertes aux professeurs, etc. Ces médailles, nous ne les connaissons pas.

Plus tard, en 1665, on fit frapper la grande médaille que nous venons de décrire, qui est d'argent.

Or, l'existence de cette uuiversité ne fut pas bien longue, car elle fut déjà supprimée en 1679.

Elle avait été établie dans l'ancien hôpital des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qu'on avait approprié à cette fin, et qui fut plus tard transformé en église wallonne.

XLII

D · HEER · CORN ʾ E ʾ IOAN DE WIT. Bustes accolés, à gauche, des frères Corneille et Jean de Wit.

Rev. ALTIORES LÆDIT. Un vent violent, courbant un brin d'herbe et brisant un arbre.

A l'exergue : 1672.

Cette pièce rare que nous ne connaissons qu'en cuivre, et qui complète la série des médailles nous rappelant le massacre barbare des illustres frères de Wit, par la populace furieuse de la Haye, le 20 août 1672, est la seule qui représente les bustes accolés, tournés à gauche.

(*Voyez* Van Loon, t. III, pp. 87 et 90, et de Vries et de Jonge [1], t. II, pl. VIII, n° 5.)

XLIII

Au centre, un écu couronné, aux armes de la ville de Leyde, d'argent, à deux clefs en sautoir de gueules, orné d'une banderole, sur laquelle on lit : COSS. — LEYD, et entouré de quatre écussons, accompagnés chacun du faisceau à la hache des licteurs, et représentant les armoiries des quatre bourgmestres fonctionnant dans cette ville en 1685, savoir : Jacques Vromans, de sable à trois jumelles d'or en chef, trois besans de même; de Jacques Van der Maes, d'or à trois feuilles de lac de sinople; de Pierre Van Assendelft, de gueules au cheval d'argent, et de Nicolas Van de Velde, d'argent à cinq arbres de sinople.

Les écussons sont liés par des festons de rubans.

Rev. Au haut, dans un cartouche : 1686; dans le champ :

Miserta martyrum exulumque charitas
Pietasque civium quidquid afflictis dedit
Prudenter illud vestra distribuit manus.
Hœc dantis illa est erogantis gloria.

Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, beaucoup de protestants français se refugièrent, avec leur famille, en Hollande, où on leur fit un accueil vraiment fraternel.

[1] *Nederlandsche gedenkpenningen verklaard.*

Un très-grand nombre se rendit à Leyde, où, pour subvenir à leurs besoins, les bourgmestres ordonnèrent, à la fin du mois de décembre 1685, qu'on ferait dans toutes les églises une collecte au profit de ces malheureuses victimes de la persécution fanatique du roi très-chrétien.

Cette collecte, dont la liste existe encore, rapporta la somme considérable de 20,000 florins environ, et la distribution eut lieu par les diacres de l'église wallonne [1].

En témoignage de leur gratitude, les refugiés français qui s'étaient établis à Leyde firent graver quatre médailles semblables, en or, dont ils offrirent un exemplaire à chacun des quatre bourgmestres mentionnés plus haut.

XLIV

G · BOLWERK · GEB · 27 · SEPT · 1612, · EN · M · V · ZENGUERD · GEB · 12 · OC · 1613.

(G. Bolwerk, né le 27 septembre 1612 et M.-V. Zenguerd, née le 12 octobre 1613.)

Sous le feuillage d'un grand chêne à six branches, dont deux sont coupées, on voit un homme et une femme vêtus à l'antique, les têtes couronnées de lauriers, tenant un anneau, au milieu duquel se trouve le chiffre L. Devant eux, deux écus joints, aux armes de Bolwerk, une épée en bande accostée de quatre boules, et de Senguerd ou Zenguerd, d'argent à un losange de gueules, accosté de

[1] Nous devons ces renseignements à l'obligeance de *jonckheer* Rammelman Elzevier, archiviste de la ville de Leyde.

deux tourne-sols d'or, feuillés et tigés de sinople, surmontés d'un casque avec bourrelet et orné de ses lambrequins.

Rev. Dans le champ, ces vers :

Ses takken sestien looten
Uit Bolwerks stam gesprooten.
Op twee na overent.
Staan hier op goud geprent.
Toen Bolwerk grijs van haaren
Getrout was vijftig iaaren.
6 APRIL 1688.

(Six branches, seize rejetons, issus de la souche de Bolwerk, sauf deux, tous vivants, sont empreints ici sur l'or, lorsque Bolwerk, aux cheveux blancs, était marié depuis cinquante ans, 6 avril 1688.)

Gérard Bolwerk, naquit à Amsterdam, le 27 septembre 1612, et fut baptisé dans l'église ancienne, le 30 du même mois. Ses parents étaient Thomas, fils de Gérard, riche négociant, et Anne, fille de Luc (1).

Il épousa, à Amsterdam, le 6 avril 1638, âgé de vingt-cinq ans, Marguerite de Sengueard (2), née à Amsterdam, le 12 octobre 1613, et baptisée dans l'église neuve, le 20 du même mois. Elle était fille de Guillaume, fils d'Ares et d'Anne, fille de Jean.

(1) Les noms de famille ne sont pas mentionnés dans le registre baptistaire, habitude assez générale à cette époque dans les Pays-Bas.

(2) Le nom est écrit de différentes manières, : *Zenguerd, Sengwerd, Senguert, Singwerde*, etc.

Leur mariage fut béni dans l'église neuve.

Marguerite de Senguerd était la sœur du célèbre professeur Arnold de Senguerd, né en 1611 et mort en 1667, qui fut professeur de métaphysique et de physique, à l'université d'Utrecht, et ensuite à l'illustre athénée d'Amsterdam, et qui eut de son épouse, N. Webber, un fils nommé Wolferdus, docteur en philosophie et en droit, professeur de philosophie et bibliothécaire à l'université de Leyde, qui acquit aussi une grande renommée. Il épousa Élisabeth Van der Does, fille d'Adrien, bourgmestre de Schiedam, et de Marie Gool. Sa fille unique, Esther, épousa, le 6 décembre 1695, messire Jean-Henri Van der Does, échevin de la ville de Bois-le-Duc, né le 23 avril 1671 et décédé à Bois-le-Duc, le 12 mai 1744, fils de Jean et de Marie Schuyl de Walhorn.

Cette médaille fut frappée, comme l'indique l'inscription du revers, en mémoire du vingt-cinquième anniversaire du mariage de Gérard Bolwerk et de Marguerite de Senguerd, célébré à Amsterdam, le 6 avril 1688.

Cte M. Nahuys.

(*Pour être continué.*)

MEDAILLES ET JETONS INÉDITS

RELATIFS A L'HISTOIRE

DES DIX-SEPT ANCIENNES PROVINCES DES PAYS-BAS

QUATRIÈME ARTICLE

PAR L. MAIRE

XLV.

GODTS GOETHEIT MAECKT ONS GRINDLEN VAST,
VOOR ALLE VIANDTS OVERLAST.

(La clémence de Dieu affermit nos verroux contre toute importunité de l'ennemi.)

Vue de la ville d'Embden et de son port, ainsi que l'indique l'inscription du haut « Embden. » Dans l'air, un cœur brûlant, tenu par deux mains sortant des nues. Sur le premier plan, deux pigeons face à face entre deux palmiers, emblèmes de l'amitié.

Rev. Dans le champ :

Teder was op Frieslants Zoom
Embdens wiege by de Stroom

Maer als Godt haar heeft bestraelt
Met syn light dat nimmer daelt
Klom sy als Godts stadt omhoogh
Selfs haar viandin (vianden) uit oogh
Als een Moeder in haar Schoot
Burgh sy Ballingen in noodt
Hollants toevlught, Brabants Schuil
Afgodts onderganck en Cuil
Neerlants Sleutel Duitslants Slot
Embden blyft getrou aan Godt.

(Faible et modeste fut le berceau d'Embden sur la rive du fleuve, mais lorsque Dieu fit rayonner sur cette ville sa lumière qui ne baisse jamais, elle s'éleva comme cité divine, au delà de la vue de ses ennemis; dans son sein, comme une mère, elle accorda un asile aux proscrits en danger. Refuge de la Hollande, abri du Brabant, destruction et tombe de l'idolâtrie, la clef de la Néerlande et la serrure de l'Allemagne, Embden reste fidèle à Dieu.)

Cette médaille fut frappée en 1689, à l'occasion de la célébration du jubilé séculaire du collége des quarante, *Tribuni Plebis,* de la ville d'Embden, institué le 8 mai 1589.

Le collége des quarante, ainsi nommé, parce qu'il était composé de quarante membres, avait quatre présidents qui, tour à tour, présidaient chacun un mois durant. Ce conseil représentait le corps de la bourgeoisie et était institué pour protéger les bourgeois et pour maintenir leurs droits et leurs priviléges, tant dans les affaires civiles qu'ecclésiastiques.

Le droit de cette pièce est celui de la médaille que reçurent jadis les membres de ce collége et qui, plus tard, lorsque la ville d'Embden fut placée sous la protection de la Prusse, fut remplacée par une autre sur laquelle on voit l'aigle prussienne, planant au-dessus de la ville d'Embden et regardant le soleil, avec cette légende : SUB UMBRA ALARUM TUARUM (¹).

Il servit aussi de revers à la médaille frappée en mémoire de la paix de Munster (1648), représentée dans l'ouvrage de Van Loon, t. II, p. 319, et qui n'est qu'une combinaison de la face de la médaille avec légendes latines, publiée par Van Loon, t. II, p. 312, n° 3, et du droit de notre pièce du collége des quarante, avec légende néerlandaise. Cette pièce, tout en étant assez rare, ne paraît pourtant pas être une pièce unique, due à une industrie frauduleuse ou à une mystification, attendu qu'on la trouve mentionnée dans plusieurs catalogues.

Les vers, sur le revers de notre pièce, furent composés expressément pour cette fête jubilaire par Albert-Albertoma, de Groningue, né le 23 novembre 1644, alors pasteur réformé à Embden, où il avait été appelé en 1683. Auparavant, il avait été ministre à Appingadam, et. en 1693, il fut appelé à Groningue, où il mourut en 1720 (²).

Ces vers font allusion à la situation de la ville d'Embden, sur la rivière d'Ems, à la comodité de son port, où les na-

(¹) *Voy.* notre *Histoire numismatique du royaume de Hollande*, pl. VI, n° 34, p. 88.

(²) Hoogstraten, *Groot algemeen woordenboek*, lettres *A*, p. 226 b et *E*, p. 91 b.

vires peuvent entrer à pleines voiles, qui y attira un grand commerce et la rendait très-florissante; à l'introduction de la réformation dans cette ville, dès 1519, d'où elle se répandit dans les Pays-Bas, ce qui lui valut le nom de l'Église-Mère des réformés; au refuge que les protestants hollandais et brabançons, persécutés par le duc d'Albe, trouvèrent à Embden. Les relations intimes qui existèrent entre Embden et les Provinces-Unies, qui s'étaient acquis le droit de garnison dans cette ville, depuis 1602, et sa situation entre les Pays-Bas et l'Allemagne, lui valut le nom de clef de la Néerlande et serrure de l'Allemagne.

A cette même occasion, on fit frapper encore une autre médaille, représentant une vue de la ville, avec ses armoiries, sur le revers de laquelle se trouve cette inscription allemande :

A° M. D. LXXXIX, 8 *May*.
Als innerliche noht in Emden war obhanden
Ist das Collegium der Vierziger ontstanden :
Da durch viel heyl ist angebracht.

1689, 8 *May*,
Da hielt man jubelfest mit dank und Wunsch und Segen
Und Zum gedachtenis hat man dieses lassen pregen,
Gott halte ferner gnaden wacht (1).

XLVI.

N. WITSEN CONS · AMST · AD REGEM ANGLIÆ LEGATUS. MDCXCV. Buste à droite.

(1) HOOGSTRATEN, *Groot algemeen woordenboek*, lettre *E*, pp. 91 b et 29 a.

Rev. LABOR OMNIA VINCIT. Un bélier faisant brèche dans une muraille.

Cette médaille, qui a le même revers que celle frappée, en 1688, en l'honneur de Nicolas Witsen, en sa qualité de bourgmestre d'Amsterdam [1], nous rappelle ce digne et loyal magistrat, comme ambassadeur extraordinaire, des États des Provinces-Unies, en Angleterre, à quelle occasion il fit preuve d'un véritable patriotisme et d'une grande fermeté, lorsqu'il s'agissait de maintenir les droits, et de défendre les intérêts de sa patrie.

Aussitôt après l'avénement de Guillaume III, prince d'Orange, stathouder des Provinces-Unies, au trône de la Grande-Bretagne, des négociations furent ouvertes pour la conclusion d'une alliance étroite entre l'Angleterre et la république des Pays-Bas.

Les États envoyèrent, en 1689, une ambassade extraordinaire à Londres, dont Nicolas Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, faisait partie.

Avec autant de dignité que de fermeté, il s'opposa à ce que les intérêts de la république des Provinces-Unies fussent sacrifiés à ceux de l'Angleterre. Witsen se soucia fort peu du ressentiment du roi Guillaume, qu'il s'était attiré par son zèle pour sa patrie, qui était également la patrie du stathouder-roi.

Il voyait clairement que Guillaume III avait en vue de se soutenir sur le trône de la Grande-Bretagne, avec l'argent et les troupes des États, et de les tenir en guerre tant que la France soutiendrait le roi Jacques.

(1) Van Loon, t. III, p. 170.

Witsen, secondé par Van Citters, protesta énergiquement, tandis que les autres ambassadeurs cédèrent pour plaire au roi. Pour s'attacher Witsen, le roi Guillaume l'éleva alors à la dignité de baron, mais l'honnête homme refusa cette faveur, voulant avant tout conserver son entière liberté et son indépendance.

Nicolas Witsen naquit à Amsterdam, en 1641. Il était fils de Corneille Jansz. Witsen et de Catherine Opsie. Il épousa, le 27 décembre 1674, Catherine Hochepied, fille de Corneille Hochepied et de Catherine Van den Bempten. Il fut échevin d'Amsterdam, en 1673, député au conseil d'État de la province de Hollande, en 1674; il fut treize fois bourgmestre d'Amsterdam, commissaire du pilotage, directeur de la compagnie des Indes orientales, conseiller de l'amirauté d'Amsterdam. Il protégea et cultiva les beaux-arts et les sciences.

On a de lui de jolies gravures à l'eau-forte (1).

Il mourut le 10 août 1717. Un monument en marbre a été érigé à sa mémoire, dans l'église, à Egmond, au Hoef.

XLVII.

Une couronne de laurier. Dans le champ : au haut, une tête de mort posée sur deux os en sautoir.

JACOB DOMPSELAER
Gebooren tot Utrecht
Den 26 July 1647

(1) C. Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, t. VI, p. 1876.

In den Heere Ontslapen
Op den $\frac{1}{11}$ Septemb.
Anno 1696

(Jacques Dompselaer, né à Utrecht, le 26 juillet 1647. Décédé au Seigneur le $\frac{1}{11}$ septembre de l'année 1696).

Rev. Dans le champ :

Openbaring
Joannis : 14. *v.* 13.
Saligh syn de Dooden
Die in den Heere sterven
Van nu aen Jae segt de Geest
Op dat sij Rusten mogen
Van haren Arbeydt
Ende haare Wercken
Volgen met haer

Apocalypse de saint Jean, chap. 14, verset 13. Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent.)

D'après les registres baptistaires à Utrecht, Jacques de Dompselaer fut baptisé le 6 juillet 1647, par conséquent la date de naissance gravée sur la médaille est erronée. Il est probable que le graveur s'est trompé à l'égard du mois, et qu'il a mis juillet pour juin. Si cette supposition est juste, Jacques de Dompselaer serait né le 26 juin 1647.

Il était le deuxième fils de Vincent de Dompselaer (1) et de Christine de Schacyk, et épousa Marie Velsenaer.

(1) Dans le registre baptistaire, il est nommé : «Vincent van Donselaer».

Il décéda à Rotterdam, le 1er septembre 1696; son corps fut transporté à Utrecht, le 5 septembre, et enseveli, le 11 du même mois, dans l'église de Saint-Jacques. Son frère aîné, Jean, épousa Marie de Zuylen.

Son père épousa, en secondes noces, Marie d'Aller. De ce mariage naquirent :

1° Huberta, qui épousa, le 13 juin 1685, Henri VI, seigneur noble de Nahuys de la maison souveraine et comtale de Horstmar-Ahaus, fils de Pierre, stathouder de Peelland et de Kempeland et drossart d'Oirschot, et de Catherine Soetens (1).

Et 2° Marie, qui épousa messire Guillaume d'Eversdijk.

La famille noble de Dompselaer était une des plus anciennes du diocèse d'Utrecht.

Elle portait d'argent à la croix ancrée de gueules, et possédait des terres près d'Over-Langbroek (province d'Utrecht), où était situé le château de Dompselaer, qui était inscrit anciennement sur la liste des maisons nobles du diocèse d'Utrecht, et qui a été possédé successivement par les familles de Dompselaer, de Wijnbergen et de Reede de Drakestein (2).

Marc et Gisbert de Dompselaer de Heele sont cités, en 1421, comme écuyers (3).

(1) Annuaire des maisons comtales (*Gothaisches genealogisches Taschenbuch der gräflichen Häuser*), 1869, à l'article « Nahuys, » p. 604, et A. Fahne, *Forschungen auf den Gebiete der rheinischen und westphälischen Geschichte*, 2 Band, 1 Heft., II. *Die Dynasten und Grafen von Horstmar und Ahaus oder Nahaus.*

(2) *Hedendaagsche historie of tegenwoordige staat van alle volken*, t. XXII, p. 316.

(3) S. van Leeuwen, *Batavia illustrata*, t. I, fol. 1196.

En 1550, environ, Henri de Dompselaer de Heele épousa Anne de Ridder de Walenburg, fille de messire Guillaume (1).

Plusieurs membres de cette famille ont siégé dans la régence de la ville d'Amersfort (2).

Ainsi l'on trouve :

Antoine de Dompseler, conseiller en 1434 ;

Everard de Donselaer, bourgmestre en 1526 et 1531 ;

Antoine de Dompselaer, conseiller en 1534 ;

Jean de Dompseler, conseiller en 1540, 1549, 1553, 1556, 1557, 1562, 1564 et 1568, échevin en 1566;

Herman de Dompselaer, conseiller en 1569, 1581, 1589, 1590, 1594, 1595, 1601, 1602, échevin en 1578, 1579, 1580, 1586, 1588, 1593, 1596, 1597, 1598, 1600, 1604, 1605, 1606, bourgmestre en 1587, 1591, 1599 et 1607;

Antoine de Domseler ou Dompselaer, conseiller en 1603, 1608, 1609;

Henri de Dompselaer, conseiller, de 1632 à 1644, échevin, de 1645 à 1647 ;

Gisbert de Dompselaer, échevin en 1634, 1635, 1638,

(1) La famille de Ridder est issue des sires et vicomtes de Melun, en France, dont elle porte aussi les armes. Gilles de Melun s'expatria en 1220 environ et s'établit dans le diocèse d'Utrecht. Lui et son fils construisirent le château de Melunenburg (aujourd'hui Lunenburg), et adoptèrent le nom de de Ridder. Cette famille posséda, outre le château de Lunenburg, ceux de Sandenburg, Walenburg, Groenestein, etc. Au milieu du XVIIe siècle, messire Etienne de Ridder de Groenestein se rendit en Allemagne, où un de ses descendants, le baron Adolphe de Ritter de Grünstein, est aujourd'hui chambellan de S. M le Roi de Bavière.

(2) A. VAN BEMMEL, *Beschrijving van de stad Amersfoort*, t. II, pp. 539 et suivantes.

1639, 1655, conseiller en 1646, 1647, 1653 à 1666, mort le 6 juillet 1666.

La famille de Dompselaer est aujourd'hui éteinte [1].

Cette médaille d'argent, gravée, est une de celles qui furent distribuées à l'occasion des funérailles de messire Jacques de Dompselaer.

XLVIII.

ANNA AVGVSTA. Buste de la reine Anne d'Angleterre, tournée à gauche.

Rev. PAX.MISSA.PER.ORBEM. La paix représentée sous la forme d'une femme, tenant une branche d'olivier dans la main et assise dans un char de triomphe, traîné par deux chevaux.

A l'exergue : 1713.

Cette petite médaille anglaise, d'argent, fut frappée en mémoire de la paix d'Utrecht, signée le 11 avril 1713.

XLIX.

Dans le champ :

ES IST
FRIEDE
UND IST
KEINER
DAS MACHT
MANCHER
UND NICHT
EINER

[1] *Voy.* aussi sur la famille de Dompselaer, l'ouvrage du baron d'Ablaing van Giessenburg : *de Ridderschap van Veluwe*, t. I pp. 15, 58 et 141

Voici le sens de cette inscription, qui ne peut être traduite textuellement :

« La paix est conclue sans que nons y participions ; plusieurs traités sont signés, mais pas un seul qui nous regarde. »

Rev. Sur le tour, cette légende chronographique, qui donne le millésime 1713 :

DA WIRD SICH ALLERERST DIE NOTH ANHEBEN. Matthæi, 24-8.

(Mais toutes ces choses ne sont qu'un commencement de douleurs. Saint Matthieu, 24.8).

Dans le champ :

UTRECHT
DEN XI APRIL
WAS NEUES
IST ES FRIEDE
IST MANN DES
KRIESGES MUDE
WER HATS DENN
AUF TAPPET GEBRACHT
DAS MAANN (Man)
DEN FRIED
SO SCHWACH UND
SCHLECHTERDINGS
GEMACHT

(Utrecht, le 11 avril. Quelle nouvelle ? Est-ce la paix ? Est-on las de la guerre ? Qui l'a donc mis sur le tapis qu'on ait fait aussi faiblement et absolument la paix ?)

Nous ignorons la signification des mots : TALLART — D'ALLART, qui sont placés circulairement à droite et à gauche de l'inscription (1).

Cette médaille allemande d'argent est une satire bien amère de la paix d'Utrecht.

L'Angleterre, jugeant qu'il était nécessaire de conclure la paix sans délai, et ne s'inquiétant pas de l'empereur d'Allemagne, pressa les parties de terminer, sous menace que, si les alliés tardaient plus longtemps, l'Angleterre signerait le traité de paix avec la France, sans le concours des autres puissances et quand même elles n'y seraient pas disposées.

(1) Feraient-ils allusion au nom du comte de Tallart, maréchal de France, qui eut une large part aux négociations de la conclusion de la paix ?

Camille d'Hostum, comte de Tallart, fut envoyé par Louis XIV, en 1697, en Angleterre, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé de ses pleins pouvoirs, pour y traiter de ses droits à la succession d'Espagne ; en 1698, il y conclut un traité de partage en faveur du fils du duc de Bavière. A la bataille de Hochstet, 1704, il fut fait prisonnier de guerre. Il utilisa très-adroitement sa captivité, qu'il passa en Angleterre, pour préparer une paix aussi avantageuse que possible pour la France.

A l'aide de son aumônier, l'abbé Gautier, qui s'était insinué dans la confiance de la comtesse de Jersey, dont le mari était très-lié avec le grand-trésorier, sir Robert Harley, il s'assura des dispositions pacifiques du ministère anglais, et obtint l'ouverture d'une négociation de paix particulière entre la France et l'Angleterre, qui fut poursuivie avec ardeur et dans le plus grand secret, sans donner aucun soupçon aux puissances alliées.

En récompense des services rendus à cette occasion par le comte de Tallart, la reine Anne lui rendit sa liberté et le fit retourner en France, à la fin de l'an 1711, et le roi Louis XIV lui donna, en 1712, le brevet de duc d'Hostum, et, en 1714, le titre de pair de France.

Cette déclaration formelle, jointe à la crainte qu'il ne survînt encore de nouvelles difficultés, fit impression sur les esprits, et les plénipotentiaires alors cédèrent aux instances et menaces de la Grande-Bretagne et signèrent la paix, à l'exception de ceux de l'Allemagne, qui déclarèrent qu'ils n'avaient pas de pouvoirs pour accepter les conditions qui leur étaient proposées.

Ces deux jetons se trouvent dans la riche collection de M. Louis De Coster.

L.

Une femme assise près d'une colonne, tenant de la main droite une couronne de roses, et dans le bras gauche, un écureuil, reconnaissable à sa queue. Dans le lointain, des montagnes; sur le piédestal : J. G. H. F. (J.-G. Holtzhey fecit).

A l'exergue: AMICITIA.

Rev. G · A · CONINCK GEB · 1 AVG 1670. OVERL. 13 OCT · 1750.

Une urne ornée de guirlandes de fleurs est placée sur une tombe qui porte cette inscription :

DE BUS DIE CONINCKS AS BESLUYT
SPREID NOG EEN GEUR VAN VRIENDSCHAP UYT
DIE STEEDS GELYK DIT DUURSAEM GOUD
BY ALLE BRAVE PROEF BEHOUD.

(Le cercueil qui renferme les cendres de Coninck répand encore un parfum d'amitié, qui, tel que cet or

inaltérable, conserve à jamais sa valeur. chez tous les hommes vertueux.)

Nous avons cherché en vain, dans les divers recueils biographiques, quelque chose de relatif à ce personnage; nous invitons donc ceux de nos lecteurs qui seraient à même de fournir des renseignements sur G.-A. Coninck de bien vouloir nous les communiquer.

Il faut conclure de l'inscription du revers qu'on ne devait frapper que des exemplaires en or de cette médaille; toutefois, nous ne connaissons que des exemplaires en étain ou en plomb, avec un noyau de cuivre.

LI.

Un homme et une femme, debout, richement vêtus, se donnant la main droite au-dessus d'un autel allumé, orné de festons et sur lequel on voit le chiffre XXV; derrière l'homme, des ballots de marchandises, marqués G. B. (Gérard Blaauw); derrière la dame, un rosier chargé de deux roses, et une rose, dont la tige est cassée, est couchée par terre, faisant allusion aux trois enfants qu'elle mit au monde, dont un mourut jeune. Au haut, le mot : LIEFDE (amour), entouré de nuées, à travers lesquelles rayonne la lumière céleste. Sous le terrain : I · C · MARME FECT. A l'exergue : MDCCLV.

Rev. Un monument sur lequel est inscrit, au haut : VREEDE (paix), et qui est orné de deux écussons aux armes de Blaauw et de Van Heyst, liés par un nœud; deux femmes, dont l'une tient une couronne de laurier, et

l'autre une fleur, soutiennent une grande draperie qui porte cette inscription :

TER
GEDAGTENISSE
VAN DE 25 IAERIGE
TROUDAG
VAN
GERRIT BLAAUW
EN MARIA AGNETA VAN
HEYST, IN DEN
EGT VEREENT.
D : 13 · IUNY.

A l'exergue : MDCCXXX.

(En mémoire du vingt-cinquième anniversaire du mariage de Gérard Blaauw et de Marie-Agnès Van Heyst, réunis par les liens du mariage, le 13 juin 1730.)

Dans le champ : I · C · M. (J.-C. Marmé.)

Les légendes des deux côtés, donnent ces vers :

WY LOOVEN GODT,
VOOR DIT GENOT,
DIE ONS WIL GEEVEN,
HET EEUWIG LEEVEN.

(Nous louons Dieu, qui veut nous donner la vie éternelle, pour cette jouissance.)

Guillaume Blaauw de Westzaan, décédé le 9 août 1728, était fils de Thierri, et épousa, le 3 mars 1701, Jeanne Schoemaker, née à Amsterdam, le 5 juin 1683, et décédée le 16 février 1755. Elle était fille du célèbre

numismate et archéologue André Schoemaker (1) léen, 9 octobre 1660 et mort le 23 décembre 1735, et de Rachel Kroll, née le 4 mars 1661 et morte le 4 janvier 1723, sœur de Gérard Schoemaker (2), qui s'est fait également une réputation comme archéologue.

Guillaume Blaauw et Jeanne Schoemaker procréèrent six enfants ; 1° Jean-André, né le 10 janvier 1702, mort le 9 avril 1704 ; 2° Thierri, né le 13 juillet 1703, mort le 21 décembre 1724 ; 3° André, né le 6 janvier 1705, mort le 29 décembre 1722 ; 4° Cornélie, née le 7 juin 1706, morte le 30 septembre 1707 ; 5° Gérard, né le 2 septembre 1708, mort le 13 décembre 1775, et enterré à Amsterdam, dans l'église neuve, le 18 du même mois, et 6° Rachel-Marie, née le 8 septembre 1710, qui épousa, le 9 janvier 1731, Pierre Van Leent, dont les descendants ont porté le nom de Blaauw Van Leent.

(1) Le père d'André Schoemaker était Gérard, né à Almelo, en 1625 et mort le 27 novembre 1661, fils d'André (né à Almelo, en 1600 environ et décédé à Zwoll en 1666), et de Judith Schimmelpenninck. Sa mère était Marie Vonk, décédée le 8 août 1692, fille de Pierre et de Cateline Van Dickelen, dont les parents étaient Guillaume van Dickelen, natif de Tournai, et Sara van Cleef, native de Gand, nièce de Pierre van Cleef, qui fut brûlé vif sur le bûcher, à Gand, en 1568, comme martyr de ses convictions religieuses. La bible dont se servit ce réformateur, dans sa drison, est aujourd'hui la propriété de M. G.-C. Blaauw, à Zeist.

(2) Gérard Schoemaker naquit à Amsterdam, le 5 septembre 1692, et mourut le 18 octobre 1736. Il eut de sa femme, Marguerite Esser (née le 5 septembre 1695, fille de Henri, né le 4 janvier 1666, et d'Anne Vivié), une fille qui se nommait Marguerite, née le 13 décembre 1731, et qui épousa Corneille Schrevelius, bailli de Rynland, fils de Théodore et de Susanne Kracht.

Les armes de Schoemaker sont d'or à l'ancre de gueules en bande.

Gérard, le cinquième enfant, fut comme son père, un très-riche négociant, il épousa, le 13 juin 1730, Marie-Agnès Van Heyst, dont les parents étaient David, décédé le 21 mai 1730, fils de Henri et de Marie Hooft, et Rébecca Leeuw, née le 10 décembre 1671 et décédée le 12 novembre 1747, fille de Jacques et de Christine de Flines.

Cette médaille dont M. G.-C. Blaauw, à Zeist, possède un exemplaire en or, a été frappée, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage qui fut célébré le 13 juin 1755.

Gérard Blaauw mourut le 13 décembre 1775, et sa femme, le 29 décembre 1777. Ils sont tous les deux enterrés dans l'église neuve à Amsterdam.

Ils eurent trois enfants, un qui mourut jeune; Guillaume, né le 9 novembre 1748, et Gérard, né le 8 mai 1750, qui épousa en premières noces (le 1er mars 1772) Catherine de Bordes, née le 2 mars 1751, morte le 2 décembre 1784, fille d'Antoine et de Sara de Veer, et en secondes (le 5 novembre 1786) Cornélie-Marguerite Stadlander, fille de Jean et d'Anne-Marguerite Ploos Van Amstel.

Du second mariage, naquit à Amsterdam, le 1er avril 1791, Jean, mort à Zeist, le 5 janvier 1871, qui avait épousé Anne-Cornélie-Wihelmine Van Hoogstraten, née à Amsterdam, le 15 septembre 1797, décédée le 10 mars 1866.

Leur fils Gérard-Corneille, docteur en droit, né le 14 mai 1821, a épousé, à Amsterdam, le 11 juin 1846, Catherine Koopmans, née à Amsterdam, le 9 octobre 1822, fille de Thierri et de Jeanne Broes, dont il a six enfants.

Les armes de Blaauw sont d'azur, au pied d'argent, au franc-canton chargé d'une ancre. Aujourd'hui, cette famille porte le franc-canton de gueules à l'ancre de sable, tandis que, sur la médaille, le franc-canton est de sable, et il est probable que l'ancre est d'or ou d'argent.

La famille Van Heyst porte coupé au premier parti de gueules à l'étoile d'or, et d'azur à l'image de la fortune d'argent, au deuxième de sinople à sept grelots d'or, rangés 4 et 3.

Du petit nombre de médailles qu'on possède de J.-C. Marmé (1), celle-ci est certes la plus belle.

LII.

DUS BLOEIT DE TROU VAN MAN EN VROU.

(Ainsi prospère la fidélité des époux).

Deux cœurs brûlants, liés par un lacs d'amour et placés sur un autel, qui représente dans un médaillon, une cigogne, symbole de pureté. Chronos, portant sur la tête le sablier ailé, montre de la main gauche un obélisque portant le chiffre XXV entre deux palmes et au haut duquel on voit le pélican nourrissant ses petits avec son propre sang, emblème d'amour et de dévouement. Un petit amour portant la faux qu'il lui a enlevée, le conduit par la main. Dans le lointain, on voit des orangers, un palmier, une fontaine, un navire et un autre obélisque sur lequel se trouve le chiffre L. Au haut, l'œil de la Providence entouré de gloires.

(1) *Voy.*, relativement à ce graveur, Dr Wap, *Stempelgraveurs en Stempelgravure in Nederland, Astréa*, IV, p. 216.

Rev. BERNARDUS VAN STARKENBORGH EN PETRONELLA DRUSCHKE.

Au haut, l'œil de la Providence entouré de rayons. Sur une banderole : GETR. OP CURACAO 6 APR. 1738. (Mariés à Curaçao le 6 avril 1738).

Dans le champ :

DUS ZIET MEN
DAT DIT VOORBEELD TOOND,
HOE GOD
OPRECHTE MIN BELOOND.

(Ainsi l'on voit comment Dieu récompense l'amour sincère).

Au bas : deux cœurs brûlants accompagnés de trois roses et de deux torches allumées. Sur une banderolle : GEVIERT OP CURACAO 1763. (Célébré à Curaçao, en 1763).

Bernard de Starkenborgh naquit à Rhenen, province d'Utrecht, le 5 mars 1718. Son bisaïeul était le général Jean-Nicolas de Starkenborgh, qui épousa, en Angleterre, une demoiselle Suffolk. De ce mariage naquit un fils nommé Jean, qui fut bourgmestre de la ville de Wageningen, en Gueldre, et qui rendit des services très-importants au prince d'Orange. Il eut de son mariage avec Marguerite de Keppel un fils nommé Jean-Nicolas, né à Wageningen, qui épousa en premières noces Ève-Alexandrine Vermeer, décédée à la Haye, le 20 janvier 1707, et en secondes, Suzanne-Jacqueline Pernée. Il partit en qualité de conseiller et commandant des troupes coloniales, pour l'île de Curaçao, où il perdit sa seconde femme, le

3 mars 1735. Il la suivit au tombeau peu de temps après, et mourut le 18 avril de la même année.

De son second mariage naquit le susdit Bernard de Starkenborgh, qui épousa à Curaçao, le 6 avril 1738, Pierrette Druschke ou Druski, née dans cette île, le 12 mai 1717, fille de Sigismund et d'Anne-Cécile de Mey (1).

Ces époux célébrèrent le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage à Curaçao, en 1763.

Ils eurent cinq enfants, deux fils et trois filles, auxquels les deux torches allumées et les trois roses, représentées sur le revers de la médaille, font allusion.

Leurs fils étaient : 1° Jean-Nicolas, qui fut lieutenant-colonel au service de S. M. Britannique, et qui épousa Jeanne Plets, et 2° Pierre-Bernard, gouverneur général de Curaçao, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, décédé à Curaçao le 20 juillet 1826; il avait épousé Marie-Catherine de Grood-Davelaar.

Bernard de Starkenborgh mourut à Curaçao, le 27 juillet 1767.

La famille de Starkenborgh porte d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de chardon au naturel, celle de Druschke ou Druski, qui est orignaire de la Silésie, un croissant surmonté d'une flèche en pal.

(1) Corneille de Starkenborgh, frère de Bernard, épousa Jeanne-Christine Druski, sœur de la femme de Bernard. Leur fils Sigismund épousa Cécile-Dorothée Scholborgh, fille de Jean et de Sara Druski, qui était la sœur des femmes de Bernard et de Corneille de Starkenborgh. De ce mariage naquit Jeanne-Cornélie de Starkenborgh, qui épousa, le 11 avril 1799, à Leyde, messire Guillaume Schuyl Van der Does.

La face de cette belle médaille paraît avoir été copiée d'après celle que grava M. Holtzhey, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du mariage de Martin de Scheltinga avec Wiskjen de Scheltinga, en 1738, et qui a été publiée par M. Dirks (1); car, sauf le nom du graveur, qui n'apparaît pas à l'exergue de notre pièce, et quelques petites différences dans les proportions et la disposition des objets et des lettres de la légende, elles seraient parfaitement identiques.

En terminant ce petit travail nous voulons encore signaler une pièce dont un des côtés est frappé au coin du revers de la médaille, rappelant les tempêtes et les inondations de 1777, publiée dans la Continuation de l'ouvrage de Van Loon, pl. XLVII, n° 513, et qui représente une femme debout drapée à l'antique, la tête levée vers le ciel et regardant le soleil, dont les rayons l'éclairent; tenant de la main droite une palme et foulant aux pieds un aigle, dont on voit la tête, les deux griffes et une aile, tandis qu'un chien, emblème de la fidélité, est assis à ses pieds. Elle est appuyée contre une colonne à laquelle sont suspendus un bouclier et un sabre; sur le piédestal se trouve un vase renversé d'où sortent des feuilles de papier déroulées. Sous le terrain : I·M·LAGEMAN. A l'exergue : PAX DIEBVS NOSTRIS. Sur le tour : LVX VERITATIS NOBIS ADDAT ROBVR.

Sur le revers on voit, au haut, deux pigeons se becquetant, dans le champ, entre une branche de laurier et une branche de palme :

(1) *Nieuwe Bijdragen tot de penninkunde van Friesland*, n° XI.

GETROUWHEID IS EEN VASTE BAND
ALS LIEFDE EN VRIENDSCHAP SAMEN SPAND. 1781.

(La fidélité est un lien solide, quand l'amour et l'amitié s'allient. 1781.)

Les pigeons se becquetant, qui ne peuvent faire allusion qu'à l'amour conjugal, et les chiffres 81, gravés en creux, désignent suffisamment que les coins de cette médaille étaient destinés à être utilisés pour diverses fêtes de mariage. On n'avait qu'à graver sur le revers de la pièce les deux derniers chiffres du millésime, pour la faire servir dans plusieurs occasions semblables, pendant toute la durée du dix-huitième siècle.

MAURIN NAHUYS.

Quelques erreurs s'étant glissées dans l'impression des articles précédents, nous prions les lecteurs de les corriger comme suit :

ERRATA.

1er article, t. IV :

Page 214, ligne 7 d'en bas, au lieu de : 1460, lisez : 1468.
— 217, note (2), au lieu de : à la page 7, lisez : à la page 215.
— 217, note (3), — à la page 8, lisez : à la page 216.
— 224, ligne 4 d'en haut, au lieu de : Bonkhorst, lisez : Boukhorst.
— 228, — 5 — — Ultrecht, lisez : Utrecht.
— 229, — 5 — — Van Mieris, t. III, lisez : Van Mieris, t. II.

2e article, t. IV :

Page 354, ligne 12 d'en bas, au lieu de : 2 avril, lisez : 3 avril.
— 356, note (1) — — p. 50, lisez : p. 60.

3e article, t. V.

Page 56, note (1) d'en bas, au lieu de : *Vaderlandsche*, lisez : *Nederlandsche*.
— 62, ligne 13, d'en haut, — XII, lisez : XXII.
— 63, — 14 d'en bas, — Oxentiern, lisez : Oxenstiern.
— 63, — 6 — — Hensius, lisez : Heinsius.
— 64, — 2 — — AMSTERDAM, lisez : AMSTELDAM.
— 65, — 7 — — 1638, lisez : 1650.
— 66, — 8 — — 1620, lisez : 1820.
— 69, — 5 d'en haut, — 20 mai, lisez : 28 mai.
— 73, — 17 — — vingt-cinquième, lisez : cinquantième.

33

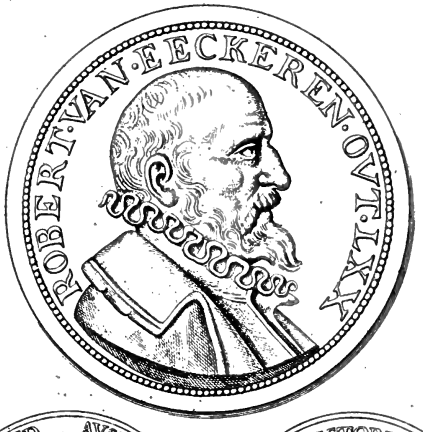
ROBERT·VAN·EECKEREN·OVT·LAX

MATHIAS·D·G·ARCHID·AVST·DVX·BVR·COMITE

34

AMAT VICTORIA·CVRAM

VNIO·FORTIS·DIVISE·FRACTI·FIT
1600

35

VIRTVS
PAX·ET·IVSTITIA

IVSTITIA·THRONVM·FIRMAT·1609

36

IVL·CLE·ET·MON·NVM·RATI·POSS·DVC·
IN
VSVM
CANCEL·
LARIAE
CLIVEN
SIS

INSIGNE·COMITATVS·ALOSTANI
IVSTI
FELICI

37

IVSTITIA·ET·FIDELITAS·VINCITIS·DEFENDITVR·ARMIS

PATRIÆ QUE PATRIÆ
RYN BERCK
16 53

38.

39.

HONI SOIT QUI MAL Y PENSE

MARCUS ZUERIUS
BOXHORNIUS
Natalium Ingenij splendore
clarissimus, de Academia
ac de tota Republica
litteraria per annos
XXII. optime meritus
obijt 3 octobr 1653
Aetatis suae XL

VIGILATE, ET ORATE MATT. 25 33
Memento mori

40

Pieter de Ringh
obiit 1660 22 7 tembr in Leijden
Leeft Inden Hemel
op Taerde in Sijn Konst
D. Ringh binet trou

SAPIENTIA VIS ET VINCVLVM REVMP
PALLAS TETR
NOVIOM
JVS. fecit
RENOVABITVR IVVENTVS TVA VT AQVILAE

ANTIQVISSIMA
BATAVORVMCIVITAS
NOVIOMAGVM
HVNC. NVMMVM
ILLVSTR. AMPLIS. SPECTATISSVIRIS
THEODORO A WELDEREN
PONTIANO SINGENDONCK
IACOBO . . LEEVWENS
IOHANNIA. LENNEP
ACADEMIAE TETRARCHIAE
NOVIOM. CVRATORIBVS
EGREGIE MERITIS
PERENNE ANIMI ET IVDICI
SVI MONVMENTVMESSE
VOLVIT CIↃIↃCLXV
S . C
DEBITVM HONOS
PRO REP
CVIVS LABORIBVS ET

IOAN DE WIT
D. HEER CORN'E'

42

LÆDIT
ALTIORES
1672.

COSS
LEYD

43

1686.
Miserta martyrum
exulum que charitas
Pietas que civium quidquid
afflictis dedit
Prudenter illud vestra
distribuit manus.
Hæc dantis illa est
erogantis gloria.

1613: G. BOLWERK
GEB. 22. OC
GEST. 24. SEPT. 1612 IN. W. ZIJN

44

Ses takken
sestien looten.
Uit Bolwerks stam
gesprooten.
Op twee na over ent.
Staan hier op goud
geprent.
Toen Bolwerk grysvan
haaren
Getroulwas vyftig
jaaren.

46

45

48

Ieder was op Frieslands Zoom
Embdens wiege bij de Stroom
Maer als Godt haar heeft bestraelt
Mes sijn light dat nimmer daelt
Blom 2 Als Godts Stadt om hoogh
Welks haer vijanden uit oogh
Als een Moeder in haer Schoot
Burgh Sÿ Ballingen in noodt
Hollants toevlught Brabants Schuil
Godts ondergangh en Cuil
Neerlants Slentel Duitslants Slot
Embden blijft getrou aan Godt

49

47

IACOB DOMPSELAER
Gebooren tot Utrecht
Den 26 Julij 1647
Inden Heere Ontslapen
Opden 1/11 Septemb
Anno 1696

Openbaring
Ioannis: 14. v 13.
Saligh Syn de Dooden
Die inden Heere Sterven
Vannú aen Iae segt de Geest
Opdat Sy Rusten mogen
Van haren Arbeydt
Ende haare Wercken
Volgen met haer

50

AMICITIA

G.A. CONINCK GEB. 1.AVG. 1670. OVERL. 13 OCT. 1750.
DE DUYDT DER CONINCKS ARBEIDT
SPEELT NOG EEN GEUR VAN
VERFRISCHEYDT UYT, GOUD
DIE STEEDS GELEEFT DOORGAAN
BY ALLE BRAVE PRACHT EN MOUD

LIEFDE
WY LOOVEN GODT VOOR DIT GENOT
MDCCLV

51.

VREEDE
HR T EFUWIG LEEFEN
DIE ONS WILL GELEVEN
TER GEDACHTENISSE VAN DE 25 JARIGE TROUDAG VAN GERRIT KLAAUW EN MARIA ALBRITTA VAN HINST IN DEN HAG VERRIGT D. 15 JUNY
MDCCXXX

DUS EIGEIT DE TROU VAN MAN EN VROU

52.

GEER. OP CURACAO 1 APR. 1738
DUS ZIET MEN
DAT DIT VOORBEELD TOOND,
HOE GOD
OP RECHTE MIN BELOOND.
GER. CENT. OP CURACAO 1773
BERNARDUS VAN STARKENBORGH EN PETRONELLA DRUSCHKE